

Faits saillants

Un portrait statistique des familles au Québec

CHAPITRE 1

La population et les événements de la vie

- o Au Québec, le nombre de mariages s'est stabilisé au cours de la dernière décennie. L'âge au premier mariage n'a cessé d'augmenter pour se situer à 30 ans, dans le cas des femmes, et à 32 ans chez les hommes, soit 6 années de plus qu'en 1971.
- o En 2006, un peu plus du tiers des personnes en couple (34,7 % des hommes et 34,5 % des femmes) vivent en union libre, soit une progression de près de 5 points de pourcentage par rapport à 2001 (30,3 % des hommes et 30,1 % des femmes). Au moins la moitié des personnes de moins de 35 ans, en couple, optent pour ce type d'union.
- o Depuis juin 2002, quelques centaines de couples optent chaque année pour l'union civile, un sommet ayant été atteint en 2003. Ce choix, d'abord privilégié par les couples de même sexe, est principalement le fait de couples de sexe opposé, en 2008.
- o La période 2002-2008 est caractérisée par une hausse de plus de 15 000 naissances, lesquelles surviennent proportionnellement plus dans les familles ayant déjà un enfant. Cela se traduit également par une augmentation du nombre moyen d'enfants par femme (1,74 en 2008). L'âge moyen des mères à la naissance, lequel ne cessait de croître, s'est stabilisé à un peu moins de 30 ans depuis 2006.
- o Environ soixante-trois pour cent des naissances de 2009 surviennent en dehors des liens du mariage, ce qui classe le Québec au second rang mondial, en la matière, après l'Islande (64,1 %).
- o Depuis 2005, le nombre d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) diminue, tout comme le taux d'IVG pour 100 naissances ou celui pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans.
- o Les adoptions internationales sont en nette régression et ne représentent, en 2009 (n = 477), qu'un peu plus de la moitié du nombre enregistré en 2002 (n = 817).

CHAPITRE 2

La situation des personnes par rapport à la famille

- o Quelque huit personnes sur dix (80,4 %) de la population totale des ménages privés vivent dans une famille en 2006. Cette proportion n'a cessé de décliner, au profit des personnes hors famille, dont le pourcentage est passé de 7,6 % en 1951 à 17,7 % en 2006.
- o En 2006, la population hors famille recensée au Québec est composée, pour près des trois quarts (73,6 %), de personnes qui vivent seules. Indépendamment de l'âge, ce sont majoritairement des femmes (54,9 %), mais cette majorité n'est observée qu'à partir de 55 ans. Avant cet âge, les hommes prédominent dans la catégorie des personnes seules.
- o La population hors famille connaît une hausse généralisée entre 2001 et 2006. La proportion la plus élevée est enregistrée dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale (24,4 % et 20,2 %, respectivement); elle est de 17,7 % pour le Québec.

CHAPITRE 3

La famille et les personnes qui la composent

3.1 Caractéristiques générales des familles

Leur composition en évolution

- o Les familles, au sens de Statistique Canada, incluent les couples ou les parents seuls avec des enfants encore à la maison ainsi que les couples sans enfant au domicile parental. En dépit de la décroissance de la proportion de la population qui vit dans les familles, on compte, en 2006, 2 121 610 familles, soit 2,5 fois plus qu'en 1951. La hausse du nombre de familles sans enfant à la maison, ainsi que la multiplication des unités familiales à la suite des ruptures d'unions, expliquent principalement cet état de situation.

- La proportion de familles avec enfants à la maison a décliné entre 2001 et 2006, passant de 62,8 % à 59,8 % du total des familles de recensement. Ce phénomène va de pair avec le vieillissement des familles et le départ du domicile parental d'enfants devenus adultes.
- La progression du nombre et de la proportion de couples déclarés de même sexe et vivant en union libre se confirme (12 425 couples en 2006, dont 750 ont des enfants).
- o Le doublement, entre 1991 et 2006, du nombre de couples en union libre avec enfants, la diminution importante de la proportion des familles biparentales (78,3 % en 1991 et 72,2 % en 2006) et la hausse du nombre et de la proportion de familles monoparentales (27,8 % en 2006), témoignent d'importantes évolutions de la famille durant les 15 dernières années.
- o Durant la dernière décennie (1995–2006), la proportion de familles intactes a régressé, passant de 67,0 % à 64,4 % parmi l'ensemble des familles biparentales et monoparentales avec enfants, alors que l'on dénombre, en 2006, quelque 140 000 familles recomposées. Ces dernières, en augmentation, représentent 10,7 % des familles avec enfants (biparentales et monoparentales) ou 14,2 % des familles biparentales.
- o Le quart (25,5 %) des familles biparentales ont seulement des enfants majeurs en 2006. C'est le cas du tiers (33,9 %) des couples mariés et de 9,6 % de ceux qui vivent en union libre, les seconds étant généralement beaucoup plus jeunes. Par ailleurs, les familles monoparentales se démarquent en ce que 40,0 % d'entre elles entrent dans cette catégorie.
- o La progression des familles avec un seul enfant ne se dément pas. Plus associées aux couples en union libre et aux familles monoparentales, elles représentent 47,4 % des familles avec enfants en 2006 (45,0 % en 1996). La famille nombreuse (dans les pays développés, ce sont les familles de trois enfants ou plus) voit diminuer son importance, laquelle, de 15,8 % en 2001, est passée à 14,6 % en 2006.
- o Entre 1951 et 2006, le nombre moyen d'enfants de moins de 25 ans dans les familles avec enfants a chuté, passant de 2,98 à 1,77; mais il a peu varié au cours des 15 dernières années, gravitant autour du niveau de 2006.

Spécificités régionales

- o Près de la moitié de la population québécoise qui vit dans une famille avec enfants se concentre dans la région de Montréal (1 009 150), Montérégie (829 590) et Laval (236 535). Certaines régions administratives comptent une forte proportion de personnes vivant dans des familles avec enfants : le Nord-du-Québec (85,4 %), l'Outaouais (73,2 %), Lanaudière (72,6 %) et la Côte-Nord (72,0 %).
- o La région de Montréal affiche le plus haut taux de monoparentalité des familles : 33,0 %, comparativement à 27,8 % pour l'ensemble du Québec. Le taux le plus faible se trouve dans la région de Chaudière-Appalaches (22,7 %).
- o Montréal se distingue également par la plus forte proportion de familles biparentales formées de couples mariés (81,5 %, comparativement à 65,7 % au Québec). La concentration importante de personnes de divers groupes ethniques et confessions religieuses, pour lesquelles l'institution du mariage demeure importante, explique en partie cette situation.
 - À l'opposé, les régions moins urbanisées se distinguent par la forte proportion de couples avec enfants qui vivent en union libre (34,3 % au Québec) : l'Abitibi-Témiscamingue (50,1 %), la Côte-Nord (47,5 %) et la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (46,2 %).
- o En 2006 comme en 2001, le Nord-du-Québec, malgré une population numériquement plus faible que celle des autres régions, se démarque par une proportion deux fois plus importante de familles nombreuses que dans l'ensemble du Québec (33,2 %, comparativement à 14,6 %). Ce taux est le plus faible dans les régions suivantes : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (9,8 %), Mauricie (11,3 %), Capitale-Nationale (11,8 %) et Outaouais (13,4 %).
- o Trois régions, soit Montréal, Laval et la Montérégie, rassemblent 86,2 % des familles avec enfants non natives du Québec.

Jeunes familles en déclin, familles d'aînés en progression

- o Les jeunes familles sont celles où le plus jeune des conjoints ou les deux ont moins de 35 ans. Elles représentent 23,8 % des familles avec enfants en 2006 (25,1 % en 2001).
- o À l'autre extrême, les familles où le plus jeune des conjoints, ou les deux, ou le parent seul ont 65 ans ou plus, augmentent, tant en nombre (273 510 sont recensées en 2006) qu'en proportion (12,1 % en 2001, 12,9 % en 2006). Près de trois familles sur quatre (72,2 %) de ce groupe n'ont pas ou n'ont plus d'enfant à la maison.
- o En 2006, 16,5 % des couples dont le conjoint le plus jeune ou les deux conjoints ont entre 35 et 39 ans n'ont pas d'enfant.

Des mères de plus en plus scolarisées

La scolarité des parents, notamment celle de la mère, apparaît, avec d'autres facteurs associés, comme une variable déterminante et souvent utilisée pour prédire le bien-être général de l'enfant, son développement de même que son cheminement et ses résultats à l'école. Les statistiques présentées le sont au regard de l'âge du plus jeune enfant, ce qui permet d'examiner la scolarité différenciée de différentes générations de parents et l'évolution survenue, notamment dans le cas des mères.

Au regard du cadre de référence arbitraire retenu (catégorisation à six niveaux — voir les précisions à ce sujet au début du chapitre 3.1), les données de recensement quant au diplôme obtenu fournissent les résultats suivants pour l'année 2006 :

o Dans les familles biparentales :

- Une fois sur deux, les deux parents ont une scolarité très similaire (dans 46,3 % des cas, les deux parents se trouvent dans la même des six catégories possibles).
 - Dans les familles dont le plus jeune enfant a moins de 5 ans, cette proportion est légèrement moindre (42,9 %).
- Plus d'une fois sur cinq (21,8 %), les deux parents ont un diplôme du secondaire ou l'équivalent, tandis que dans 16,8 % des cas, le père et la mère détiennent un diplôme universitaire.
 - Une proportion similaire, soit 17,3 % des parents dont le plus jeune enfant a 4 ans ou moins, a un diplôme du secondaire ou l'équivalent.
 - Dans 22,5 % des familles dont le plus jeune enfant a entre 0 et 4 ans, le père et la mère ont un diplôme universitaire.
- Les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à détenir un diplôme postsecondaire (47,4 %, comparativement à 42,1 %).
 - Les pères vivant en couple et ayant de très jeunes enfants, sont 1,3 fois plus nombreux que les mères à ne détenir aucun diplôme.
- Les générations plus récentes de parents se distinguent des plus anciennes par une plus grande hétérogénéité des couples en matière de scolarité : en effet, la moitié des parents avec seulement des enfants majeurs (51,2 %) affichent une scolarité similaire. Cette proportion n'est que de 42,9 % chez les parents d'enfants de 0 à 4 ans.
 - Par ailleurs, dans les familles avec au moins un enfant de 0 à 4 ans, il est plus fréquent que la scolarité de la mère soit supérieure à celle du père (34,9 %) que l'inverse (22,1 %). Dans les familles avec seulement des enfants majeurs, c'est le contraire : la scolarité de la mère est supérieure dans 21,9 % des cas, celle du père, dans 26,9 % des cas.

o Dans les familles monoparentales :

- Environ un chef de famille monoparentale sur quatre (26,7 %) ne possède aucun diplôme en 2006. Cette proportion s'élève toutefois à 37,6 % chez les parents seuls qui n'ont que des enfants majeurs, et que l'on associe généralement à des générations plus âgées de parents.

Le visage multiethnique des familles de plus en plus affirmé

o Le nombre de familles non natives du Québec s'est élevé significativement entre les deux derniers recensements. En 2006, on en dénombre 372 305, dont 252 845 ont des enfants. Ces dernières représentent 19,9 % de toutes les familles québécoises avec enfants, comparativement à 16,9 % en 2001.

o Elles se distinguent, à plusieurs titres, des familles natives :

- La proportion de familles nombreuses y est 1,5 fois plus élevée (19,4 %) que dans les familles natives (13,4 %).
- Près de neuf familles biparentales non natives sur dix sont formées d'un couple marié. Or, c'est le cas de seulement six familles natives sur dix (59,3 %).
- Les familles non natives sont proportionnellement plus nombreuses que les familles natives à compter seulement des enfants majeurs. Cela est encore plus marqué au sein des familles monoparentales.
- Une plus grande proportion de familles monoparentales non natives sont dirigées par une mère seule (83,8 %, comparativement à 76,7 % dans les familles natives).

o En 2006, le visage des familles avec enfants habitant l'Île de Montréal témoigne d'une transformation. La majorité (53,9 %) de ces familles sont immigrantes, mixtes ou formées de résidents non permanents.

Familles autochtones et mixité

Outre le sous-dénombrement imputable au non-recensement partiel ou total des familles de sept réserves indiennes, le cadre de référence adopté dans la présente édition a dû prendre en compte une réalité incontournable, soit le fait que le nombre de familles où les deux conjoints ou le parent seul sont autochtones (18 160) est inférieur à celui où l'un des conjoints est autochtone et l'autre non (19 710). Ces dernières sont dites d'identité autochtone mixte. Celles dont les deux conjoints sont d'une identité autochtone différente sont dites pluriautochtones.

o Les familles autochtones, mixtes ou pluriautochtones représentent 2,0 % des familles québécoises avec enfants.

o Plus du quart (27,9 %) des familles d'identité strictement autochtone (excluant les familles mixtes) ont trois enfants ou plus, comparativement à 14,4 % des familles non autochtones avec enfants.

o Près du tiers des familles autochtones (32,1 %) sont monoparentales, comparativement à 27,8 % de l'ensemble des familles du Québec.

3.2 Caractéristiques des conjointes, des conjoints et des parents seuls

Les conjoints avec enfants constituent encore le groupe de couples le plus important mais, de recensement en recensement, l'écart entre leur nombre et celui des couples sans enfant diminue.

o On note que 78,1 % des conjoints avec enfants ont entre 30 et 54 ans; c'est le cas des deux tiers des parents seuls (66,6 %). Par ailleurs, 14,6 % de ces parents seuls vivant avec un ou plusieurs de leurs enfants sont âgés de 65 ans et plus; ce pourcentage dépasse largement celui observé parmi les conjoints avec enfants (3,8 %).

o Les conjoints de sexe opposé (avec enfants) mariés sont près de 1,9 fois plus nombreux que les conjoints en union libre. La réalité tend à s'inverser chez les jeunes générations : les conjoints et conjointes de sexe opposé de moins de 35 ans et qui vivent en union libre, sont 1,5 fois plus nombreux que les conjoints mariés, parmi ceux ayant des enfants.

o Les couples de même sexe se distinguent des autres en ce qu'ils sont proportionnellement moins nombreux à avoir des enfants : 7,1 % en ont, comparativement à 52,1 % des couples de sexe opposé.

o Lorsque l'enfant a 4 ans ou moins, 14,2 % des pères seuls en ont la charge; mais on dénombre une proportion deux fois plus élevée de pères seuls (28,0 %) lorsque les enfants ont entre 18 et 29 ans.

- o L'union libre est le choix de 11,6 % des conjointes et conjoints de la population non native du Québec. Même si cette option est en hausse par rapport à 2001, où elle comptait pour 9,9 %, elle demeure près de trois fois moins fréquente qu'elle ne l'est dans l'ensemble de la population québécoise (34,6 %).
- o La proportion de pères seuls immigrants ou résidents non permanents est de 16,1 % en 2006, contre 22,1 % dans l'ensemble de la population québécoise.
- o Au Québec, en 2006, la proportion de conjoints et de conjointes autochtones vivant en union libre est de 40,7 %, une proportion plus importante que ce qu'on observe dans l'ensemble de la population québécoise (34,6 %). Cette situation est partiellement tributaire d'un effet d'âge lié à la jeunesse des conjoints et conjointes autochtones et au fait que l'union libre est davantage associée aux jeunes âges.

3.3 Caractéristiques des enfants et des jeunes

- o Quelque 153 100 enfants immigrants ou résidents non permanents (récents ou non) sont dénombrés dans les familles en 2006, soit 7,0 % des enfants du Québec (gain de 1,2 point de pourcentage par rapport à 2001). Cette proportion apparemment faible par rapport à la proportion des seules familles avec enfants immigrantes ou formées de résidents non permanents (15,3 % en 2006), ne comprend pas les enfants nés au Canada de parents immigrants, ici comptabilisés comme des enfants natifs du Québec.
- o Un recensement partiel a conduit à dénombrer 42 880 enfants dans des familles autochtones. Ces enfants se distinguent par leur grande jeunesse, puisque parmi ceux-ci, les 0-14 ans représentent une proportion plus grande (62,6 %) que celle observée au sein de la jeune population non autochtone (57,1 %).
- o Environ 1 410 enfants vivent dans une famille homoparentale (830 en 2001). Dans quatre cas sur cinq, ce couple parental est féminin (80,9 %) et, près de neuf fois sur dix, les enfants sont mineurs. À l'inverse, 55,6 % des enfants de couples masculins ont 18 ans ou plus.
- o La proportion d'enfants uniques continue de croître de recensement en recensement, passant de 25,3 % en 1981 à 27,7 % en 2006, tandis que celle des enfants vivant dans une famille nombreuse (de trois enfants ou plus) décline (de 29,3 % en 1991 à 28,1 % en 2006).
- o La proportion des enfants de tous âges ayant des parents mariés poursuit sa décroissance, passant de 72,1 % en 1991 à 51,3 % en 2006. En corollaire, les enfants de parents en union libre sont 2,6 fois plus nombreux en 2006 qu'en 1991 (539 855 sur 207 700).
- o La proportion des enfants des familles biparentales ayant une mère en emploi s'accroît à mesure qu'ils avancent en âge. La proportion de mères en emploi est de 67,1 % quand les enfants ont 4 ans et moins; c'est 11,0 points de pourcentage de moins que ce qui est observé chez les enfants de 12 à 17 ans (78,1 %).
- o La proportion d'enfants des familles monoparentales dont le parent est en emploi augmente considérablement lorsque les enfants sont d'âge scolaire, particulièrement chez ceux qui vivent avec leur mère. Plus de la moitié (52,1 %) des enfants de 4 ans ou moins vivant avec leur mère ont une mère en emploi, comparativement à 71,3 % des enfants ayant entre 7 et 11 ans.
- o En 2009, près de 217 000 enfants fréquentent un service de garde régi (qui détient un permis). On estime qu'un peu plus de la moitié (53,5 %) des enfants québécois de moins de 5 ans sont ainsi accueillis par les services de garde.
 - Les deux tiers des enfants de moins de 1 an fréquentant un service de garde régi sont confiés au milieu familial (65,8 %).
 - Par ailleurs, 47,5 % des enfants de 1 an et 55,8 % des enfants de 2 ans fréquentent plutôt un centre de la petite enfance ou une garderie.
 - Lorsqu'ils atteignent 3 ans et par la suite, six à sept enfants sur dix se trouvent en centre de la petite enfance ou en garderie.

- o En 2009, quelque 145 900 enfants encore à la maison bénéficient de programmes d'aide financière de dernier recours (d'aide sociale neuf fois sur dix). C'est un nombre plus bas que celui de 2003. Six enfants sur dix vivent dans une famille monoparentale, et neuf sur dix sont mineurs (92,5 %).
- o Les filles quittent le domicile parental plus tôt que les jeunes hommes; elles vivent plus tôt et plus volontiers en union libre ou se marient, s'il y a lieu, dès 20-24 ans. Les jeunes hommes, s'ils quittent le domicile familial, optent davantage que les filles pour la vie hors famille, pour la cohabitation avec des personnes apparentées ou non, ou encore pour la vie en solitaire. Enfin, entre 30 et 34 ans, une plus grande proportion de femmes que d'hommes ont des enfants, ou en ont la charge principale. Par exemple :
 - entre 30 et 34 ans, sept jeunes sur dix vivent en couple (67,6 %, à l'instar de 2001), dont plus de la moitié en union libre (38,8 % en 2006 et 35,0 % en 2001); plus d'un jeune sur deux de ce groupe d'âge a des enfants qu'il élève à deux ou seul (55,4 % en 2006, 56,7 % en 2001);
 - en 2006, 10,4 % des jeunes hommes et 4,5 % des femmes de ce groupe d'âge habitent encore à la maison avec les parents ou avec les personnes qui font office de parents. Par ailleurs, 64,2 % d'entre eux et 71,0 % d'entre elles vivent en couple, principalement en union libre.
- o Une information sur la garde des enfants est fournie pour les cas de séparations donnant lieu à un jugement, quand la pension alimentaire concerne un ou des enfants. Ces jugements visent les couples mariés et ins civilement tout autant que ceux qui vivent en union libre. En 2008 et en 2009, 67 à 68 % des jugements accordent la garde exclusive du ou des enfants à la mère, et la garde partagée entre les conjoints est consentie dans un cas sur cinq (20,6 %).
- o Les mineurs ne vivent pas tous dans une famille. Un peu plus de 17 000 jeunes de 17 ans ou moins vivent, par exemple, avec un tuteur, en centre jeunesse, dans un ménage collectif ou seuls, pour ceux qui sont plus âgés.
- o En 2009-2010, quelque 30 200 enfants de 17 ans et moins ont été pris en charge par le directeur de la protection de la jeunesse. La négligence arrive en tête de liste des motifs de prise en charge.

3.4 Caractéristiques des aînés

- o La population âgée de 65 ans ou plus (2006) vivant dans une famille, décroît fortement à mesure que les personnes vieillissent : entre 65 et 74 ans, près des deux tiers des aînés vivent dans une famille; il n'en reste que la moitié entre 75 et 84 ans, et à peine un sur quatre (24,6 %) dans le groupe des 85 ans ou plus.
 - Un cinquième des aînés vivent avec leurs enfants à la maison.
 - Presque deux fois plus de femmes que d'hommes de 65 ans ou plus vivent seules ou en ménage collectif (47,8 % contre 24,1 %).
 - Chez les hommes de 65 ans ou plus, 71,5 % vivent au sein d'une famille, comparativement à 45,2 % des femmes du même âge. Les aînés qui vivent en dehors de la famille peuvent se trouver dans un ménage collectif, demeurer avec d'autres personnes ou encore vivre seuls. De ces aînés hors famille, au moins sept sur dix sont des femmes (72,5 % de femmes chez les personnes hors famille ou en ménage collectif, et 73,5 % parmi les personnes seules).
- o Au Québec, en 2006, 103 150 personnes âgées de 65 ans ou plus vivent dans un ménage collectif, soit 9,5 % de la population totale d'aînés. Cette proportion est cependant plus élevée dans le Bas-Saint-Laurent et dans le Centre-du-Québec (15,5 %), dans Chaudière-Appalaches (12,4 %), en Mauricie (11,4 %), en Estrie (10,8 %), dans la Capitale-Nationale (10,7 %) et en Abitibi-Témiscamingue (10,5 %).

CHAPITRE 4

Les familles et le marché du travail

Les grandes tendances

- o En six décennies, le taux d'activité des femmes de 15 ans ou plus a triplé, passant de 22,2 % en 1946 à 60,9 % en 2009; il a tendance à se stabiliser depuis 2007. Pendant cette même période, celui des hommes a perdu près de 16 points de pourcentage, passant de 85,7 % à 69,8 %.
- o C'est au cours de la décennie 1976-1986 que l'implication sur le marché du travail des femmes avec enfants de moins de 16 ans s'est le plus affirmée (variant de 23,7 points de pourcentage). Il en résulte qu'en 2008, l'écart entre le taux d'activité des femmes avec au moins un enfant de moins de 16 ans et celui des femmes qui n'en ont pas, apparaît faible (82,2 % et 84,3 %), surtout si on les compare aux taux de 1976 (36,0 % et 55,0 %).
- o En 2008, le taux d'activité des mères québécoises de jeunes enfants (76,1 %) surpasse celui des ontariennes (72,8 %) et des canadiennes (72,6 %).
- o Entre 1976 et 2008, le taux d'activité des femmes qui ont un conjoint, a plus que doublé, passant de 35,1 % à 82,2 %, tandis que celui des chefs de famille monoparentale passait de 47,4 % à 82,3 %.
 - Toutefois, lorsque l'enfant a moins de 3 ans, les femmes chefs de famille monoparentale sont beaucoup moins actives (59,6 %) que celles qui ont un conjoint (75,8 %).

Les familles biparentales

- o En 2006, dans 71,5 % des cas, les deux conjoints sont actifs sur le marché du travail — c'est-à-dire en emploi ou à la recherche d'un emploi —, et ce, quel que soit l'âge des enfants. Dans les deux tiers de ces familles (65,9 %), les deux conjoints sont en emploi.
 - Les parents en couple et ayant au moins un enfant mineur (17 ans et moins) sont tous deux actifs dans 76,5 % des cas, et 71,4 % le sont lorsqu'ils ont au moins un enfant de moins de 5 ans.
 - Les régions de Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec et de l'Outaouais comptent une proportion élevée de conjoints actifs (76,6 %, 75,8 % et 75,6 %, respectivement).
 - Dans la région de Montréal, les deux parents sont actifs dans 63,6 % des cas. Les régions du Nord-du-Québec et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine sont celles où l'on dénombre la plus forte proportion de familles où les deux conjoints sont inactifs (31,0 % et 25,1 %, respectivement).
 - Lorsqu'un seul conjoint travaille à temps plein, il s'agit plus souvent de l'homme (63,4 % des cas) que de la femme (45,1 %).
 - Lorsque l'enfant a 4 ans ou moins, dans 22,4 % des cas, le conjoint travaille à temps plein, alors que la conjointe est en chômage ou inactive, et dans 22,2 % des cas, il travaille à temps plein pendant que la conjointe travaille à temps partiel. La présence d'un jeune enfant se conjugue donc, quatre fois sur dix, avec un couple où le père travaille à temps plein, tandis que la mère est inactive ou travaille à temps partiel (44,6 %).

Les familles monoparentales

- o En 2006, au Québec, un peu plus des deux tiers (68,6 %) des chefs de famille monoparentale sont actifs sur le marché du travail. Cette proportion atteint 64,6 % chez ceux qui ont des enfants de 4 ans ou moins, mais elle grimpe à huit sur dix (80,7 %) chez les parents seuls dont le plus jeune enfant a entre 0 et 17 ans.
 - Les mères seules forment la majorité des parents seuls : les deux tiers (65,9 %) sont actives, quel que soit l'âge des enfants, près de huit sur dix (78,4 %) le sont lorsque l'enfant a entre 0 et 17 ans, et six sur dix (61,4 %), lorsque le plus jeune des enfants a entre 0 et 4 ans.

- Entre 2001 et 2006, selon le recensement, l'écart entre le taux d'activité des mères d'enfants de tous âges et celui des mères avec enfants de 0 à 4 ans (6,1 points de pourcentage en 2001, 4,5 en 2006) s'est amenuisé, suggérant un ralentissement professionnel moindre des mères seules, lorsque l'enfant est encore très jeune.
 - C'est dans les Laurentides que les taux d'activité (72,1 %) et d'emploi (67,9 %) des mères seules avec enfants de tous âges sont les plus élevés au Québec en 2006.
 - À l'inverse, c'est dans la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine qu'on trouve le pourcentage le plus important d'inactives parmi les familles monoparentales ayant à leur tête une femme (46,8 %), devant le Saguenay—Lac-Saint-Jean (41,1 %) et la Côte-Nord (40,0 %).
- o Dans l'ensemble, et quel que soit l'âge des enfants, deux pères sur trois (65,9 %) et près d'une mère sur deux (48,2 %) travaillent à temps plein. Le travail à temps partiel occupe 12,3 % des mères et 6,9 % des pères.
 - o Les mères seules d'enfants de 0 à 4 ans sont inactives ou en chômage dans 46,2 % des cas, soit près d'une fois sur deux, comparativement à un homme seul sur quatre (25,5 %) avec des enfants du même âge.

Le travail autonome

- o La proportion d'hommes et de femmes de 15 ans ou plus, occupant en 2006 un emploi de travailleur autonome rémunéré (en entreprise constituée ou non en société), durant la semaine ayant précédé le jour du recensement, était de 11,3 % (12,2 % au Canada).
- o Cette réalité touche un plus grand pourcentage d'hommes que de femmes (16,7 % des hommes, 10,3 % des femmes) vivant dans une famille avec enfants, particulièrement les pères d'enfants de 5 ans ou plus.

Le travail à temps partiel

- o Le travail à temps partiel (cadre retenu : moins de 30 heures par semaine et/ou moins de 49 semaines dans l'année) concerne, en 2006, davantage de femmes (46,6 % des Québécoises) que d'hommes (37,0 % des Québécois).
- o La proportion de mères en couple ayant travaillé à temps partiel durant l'année précédant le recensement est d'autant plus élevée que l'enfant est jeune : 52,5 % d'entre elles lorsque l'enfant a entre 0 et 4 ans et 38,2 % lorsqu'il a 18 ans ou plus. Chez les pères avec une conjointe, ce pourcentage culmine lorsque l'enfant a entre 0 et 4 ans (28,5 %), mais il gravite autour de 25 ou 27 % par la suite.

La participation au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)

- o En 2006, année de l'entrée en vigueur du Régime québécois d'assurance parentale, 103 399 admissions ont été enregistrées. Au fil des ans, le nombre de prestataires a crû constamment, de sorte qu'en 2009, on enregistre 126 120 admissions (22,0 % de plus). Initialement, une proportion supérieure de femmes ont été admises, celles-ci comptant pour deux nouveaux prestataires sur trois. Quatre ans plus tard, les mères sont toujours en majorité, quoique 45,1 % des admissions de 2009 ont été accordées à des pères.

CHAPITRE 5

Le revenu familial

Le revenu familial comprend à la fois le revenu des parents et celui des enfants vivant sous le même toit. Les données présentées ici émanent de deux sources différentes, soit le Recensement du Canada de 2006, qui permet un niveau d'analyse fin, ainsi que l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, qui rend possible, de son côté, la présentation de séries chronologiques. Puisque ces deux sources ne définissent pas la famille exactement de la même façon, le lecteur devra accorder une attention particulière à la provenance des données.

Niveau de revenu moyen après impôt en 2007

- o En 2007, le revenu moyen après impôt des familles biparentales avec enfants de moins de 25 ans est proche de 74 000 \$ lorsque les enfants ont entre 0 et 24 ans et de 65 500 \$ lorsque le plus jeune enfant a entre 0 et 4 ans.

- La moitié des familles biparentales ont un revenu légèrement inférieur à 61 000 \$ quand le plus jeune enfant a entre 0 et 4 ans, et d'un peu moins de 67 000 \$ lorsque le plus jeune a moins de 25 ans.
- o Le revenu moyen après impôt des mères seules oscille entre 31 500 \$ (lorsque le plus jeune enfant a entre 0 et 4 ans) et un peu plus de 40 000 \$ (si le plus jeune a moins de 25 ou de 18 ans).
- La moitié des mères seules disposent d'un revenu après impôt inférieur à 21 400 \$ par année (revenu médian après impôt), lorsque que le plus jeune enfant a 4 ans ou moins; la moitié de celles dont le plus jeune enfant a moins de 25 ou de 18 ans ont un revenu après impôt inférieur à 34 000 \$.
- o Le revenu moyen après impôt des familles biparentales avec enfants de moins de 25 ans n'ayant aucun revenu gagné (revenu d'emploi) est d'environ 41 200 \$ par année; il est de 17 600 \$ pour une mère seule dans la même situation.

Les revenus de transfert

- o L'expression revenus de transfert désigne les revenus provenant de sources publiques, tels que la pension de la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, la prestation du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, les prestations d'assurance-emploi, les prestations fiscales canadiennes pour enfants et autres. Ils sont de première importance pour les familles monoparentales composées de mères seules. Plus des deux tiers des familles ne gagnant aucun revenu (67,7 %) sont monoparentales; il s'agit, en fait, de mères seules dans 59,2 % des cas.
- o Ces revenus se révèlent d'autant plus élevés que la famille compte de jeunes enfants.
- Près du quart (23,3 %) du revenu total des mères seules avec enfants de moins de 25 ans (12,0 % chez les pères seuls) et près de la moitié du revenu total des mères seules avec enfants de 0 à 4 ans (48,0 %) en proviennent.
 - Ils représentent 9,6 % du revenu total des familles biparentales avec enfants de moins de 25 ans et 16,3 % du revenu total de celles qui ont des enfants de 0 à 4 ans.

L'évolution, en dollars constants de 2007, du revenu familial depuis 1996

- o Entre 1996 et 2007, l'augmentation, en dollars constants de 2007, du revenu moyen après impôt des familles avec enfants de 0 à 24 ans se chiffre à 13 260 \$.
- o Les familles biparentales ont connu la hausse la plus élevée (en dollars constants de 2007) du revenu moyen après impôt (environ 15 800 \$).
- o Les gains effectués par les mères seules ont été de 9 829 \$, ceux réalisés par les pères seuls, d'environ 9 800 \$, mais l'incidence de la hausse chez les mères est d'autant plus cruciale que leur revenu est plus faible.
- La hausse du revenu des familles monoparentales avec enfants de 4 ans ou moins a été de 42,4 % et celle du revenu des familles avec enfants de 17 ans ou moins, de 38,3 %.

Caractéristiques des familles et inégalités de revenu

La scolarité des parents exerce une influence très importante sur le niveau de revenu des familles.

- o Le revenu moyen après impôt des familles biparentales avec enfants de moins de 25 ans et dont le chef a moins de 9 ans de scolarité, est d'un peu plus de 51 600 \$ par année; celui des familles dont le chef détient un diplôme universitaire est d'environ 93 500 \$, soit près du double.
- o Le revenu moyen après impôt des mères seules ayant un diplôme universitaire (53 300 \$ environ par année) est 1,9 fois plus élevé que celui des mères seules ayant moins de 9 ans de scolarité (28 100 \$).

Le fait d'être une famille autochtone et, de façon moins marquée, une famille non native ou une famille d'immigration récente, se conjugue davantage avec un revenu total plus faible.

- o Les familles d'**identité autochtone** affichent les revenus total (avant impôt) et disponible (après impôt) annuels les plus faibles. Par exemple, le revenu disponible moyen (après impôt) des familles avec enfants est inférieur d'environ 11 300 \$ à celui de l'ensemble des familles québécoises, natives ou non (qui est de 62 440 \$).
- o Le revenu disponible moyen des familles **non natives** avec enfants est inférieur de près de 5 800 \$ à celui de l'ensemble des familles québécoises (natives ou non).
- o La proportion de **familles autochtones** avec enfants qui ont un revenu total égal ou supérieur à 60 000 \$ est de 37,9 %; celle des familles **non natives** est de 42,0 %, celle des familles d'immigration récente, de 18,3 %, et celle de l'ensemble des familles québécoises, de 53,3 % (natives ou non, autochtones ou non).
- o La proportion de familles disposant d'un faible revenu (moins de 30 000 \$ annuellement) atteint 16,1 % dans l'ensemble des familles du Québec (natives ou non, autochtones ou non), 23,7 % dans les familles non natives et 27,9 % chez celles d'identité autochtone. Parmi les familles d'immigration récente (cinq années précédant le recensement), cette proportion atteint 44,3 %, soit presque deux fois plus que chez les familles non natives.
 - Le revenu disponible moyen des familles immigrantes avec enfants atteint 56 642 \$ en 2006 (62 440 \$ pour l'ensemble des familles québécoises avec enfants), comparativement à seulement 36 615 \$ pour les familles avec enfants d'immigration ou de résidence non permanente récentes, soit une différence de près de 20 000 \$.

Le fait d'être un couple avec ou sans enfants influence le niveau de revenu.

- o Un **couple sans enfant à la maison** sur cinq (20,2 %) dispose d'un revenu annuel inférieur à 30 000 \$. Cette proportion est 2,6 fois plus élevée que chez les familles biparentales (7,7 %). Dans les tranches de revenu plus élevées, les deux tiers des familles biparentales (65,9 %) ont un revenu familial de 60 000 \$ ou plus, ce qui n'est le cas que de 41,7 % des couples sans enfant à la maison. L'écart entre le revenu disponible moyen ou médian des familles biparentales et celui des couples sans enfant à la maison approche les 20 000 \$ annuellement.

Le revenu des familles varie en fonction de **l'âge des conjoints** ou du parent seul.

- o Les **familles où le plus jeune des conjoints, ou les deux, ou le parent seul ont moins de 35 ans** bénéficient d'un revenu total moyen de près de 59 000 \$. Ce revenu est de 82 290 \$ lorsqu'un des conjoints, ou les deux, ou le parent seul ont entre 35 et 54 ans. Le revenu total moyen des familles dont un des conjoints, ou les deux, ou le parent seul sont âgés de 65 ans ou plus atteint 55 975 \$.
- o La proportion des familles dont un des conjoints, ou les deux, ou le parent seul ont 65 ans ou plus et qui ont un revenu total inférieur à 30 000 \$ est d'environ 23 %. Il en est de même pour les familles dont un des conjoints, ou les deux, ou le parent seul ont moins de 35 ans. Mais elle est de 13,3 % seulement quand un conjoint, ou les deux, ou le parent seul ont entre 35 et 64 ans.
- o Plus du quart (27,8 %) des familles dont le soutien principal est âgé de moins de 25 ans sont à faible revenu, alors que ce pourcentage est inférieur à 7,0 % dans les autres groupes d'âge.
- o La proportion des parents seuls de moins de 35 ans qui touchent un revenu total de moins de 30 000 \$ atteint 68,2 %. Elle est de 32,0 % lorsque le parent seul a entre 35 et 64 ans, et de 31,1 % lorsqu'il est âgé de 65 ans ou plus. Un écart de 20 000 \$ sépare le revenu des plus jeunes familles de celui des familles où le conjoint a entre 35 et 64 ans.
 - Finalement, on remarque que les parents seuls âgés de 65 ans ou plus s'en tirent mieux, financièrement parlant, que les familles monoparentales des autres groupes d'âge, leur revenu total moyen atteignant 49 313 \$ et leur revenu total disponible se situant à 42 845 \$. Mais ces parents seuls vivent encore avec un ou des enfants à la maison; or, le recensement indique que, dans 98,8 % d'entre elles, les enfants ont 18 ans ou plus et que, dans 91,5 % des cas, ils ont même 30 ans ou plus. Leur revenu s'additionne à celui du parent seul, augmentant d'autant le revenu familial.

Le fait d'être mère ou père, ou de vivre dans une famille biparentale ou monoparentale, notamment pour les enfants, influence le revenu.

- o En 2005, l'écart entre le revenu moyen disponible respectif des mères seules et des pères seuls est de l'ordre de plus de 10 000 \$ annuellement, en défaveur des mères.
- o Quatre mères seules sur dix disposent d'un revenu familial de moins de 30 000 \$ annuellement (la moitié de celles qui ont au moins un enfant mineur), comparativement à un peu plus de deux pères seuls sur dix (23,5 %).
- o En 2007, le taux de faible revenu après impôt des familles monoparentales est de 20,7 %, et de 23,9 % chez celles ayant une femme à leur tête.
- o Les deux tiers des enfants des familles biparentales vivent dans un environnement où le revenu familial est de 60 000 \$ ou plus annuellement. Seulement 21,6 % des enfants des familles monoparentales connaissent une telle situation.
- o Quelque 61,1 % des enfants des familles dont le revenu n'atteint pas 30 000 \$ annuellement vivent dans une famille monoparentale.

Degré d'homogamie des conjoints en matière de revenu

Comment les couples sont-ils assortis en matière de revenu? Y a-t-il une grande hétérogénéité ou une grande homogénéité quant au revenu respectif des conjoints? Ces questions renvoient aux concepts d'homogamie ou d'hétérogamie des couples. Les résultats qui suivent tiennent compte de la catégorisation du revenu retenue, selon les tranches choisies pour l'analyse.

- o Quel que soit l'âge du plus jeune enfant, dans environ la moitié des couples, le conjoint et la conjointe se trouvent dans la même tranche de revenu. Cependant, l'homogamie de revenu est la plus grande chez les conjoints avec au moins un enfant de 0 à 4 ans (54,9 % des couples) et la plus faible (48,1 %) dans les couples dont les enfants ont entre 12 et 17 ans.
- o Chez les couples avec au moins un enfant de 0 à 4 ans, le conjoint a un revenu supérieur à celui de sa conjointe un peu plus de trois fois sur dix (34,3 %); moins de deux fois sur dix, c'est la conjointe qui a un revenu supérieur à celui de son conjoint.
- o Que leurs revenus soient similaires ou non, la grande majorité (80,0 %) des couples de sexe opposé avec enfants de 4 ans et moins se regroupent dans trois combinaisons de revenus :
 - les deux conjoints disposent respectivement de moins de 30 000 \$ par an (35,6 % des cas chez les couples avec au moins un enfant de 0 à 4 ans);
 - le conjoint dispose de 30 000 \$ à moins de 60 000 \$ par an et la conjointe compte sur moins de 30 000 \$ par an (26,4 % des cas lorsque l'enfant a de 0 à 4 ans);
 - les deux conjoints disposent respectivement de 30 000 \$ à moins de 60 000 \$ (18,0 % des couples dont l'enfant a moins de 4 ans).
- o Qu'il y ait ou non présence d'enfants, le revenu de la conjointe est plus élevé que celui de son conjoint dans moins d'un cas sur dix. Il est plus faible trois ou quatre fois sur dix, selon qu'il y a ou non des enfants ou selon l'âge de l'enfant. Le chômage ou l'inactivité du conjoint contribue toutefois à réduire l'écart de revenu entre les sexes, et même à le renverser.

Évolution du taux de faible revenu durant la dernière décennie

- o Le taux de faible revenu après impôt des familles économiques est près de cinq fois plus élevé dans les familles monoparentales, notamment celles ayant une femme à leur tête (23,9 %), que dans les familles biparentales (4,2 %).
- o Une baisse qui fait passer de 7,7 % à 6,7 % le taux de faible revenu après impôt des familles est observée entre 2001 et 2007. Elle survient essentiellement dans les familles avec enfants, surtout celles dont le soutien principal a entre 25 et 44 ans. Le taux de faible revenu passe de 7,1 % à 4,2 % chez les couples avec enfants, et de 26,8 % à 23,9 % chez les mères seules.

- o En 2007, les personnes seules représentent 45,4 % de la population à faible revenu (35,8 % en 2001). Le taux de faible revenu après impôt des personnes seules est passé de 23,3 % en 2001 à 24,2 % en 2007. Il est d'environ 30 % chez celles de moins de 65 ans.
- o En 2007, le taux de faible revenu après impôt des personnes qui vivent dans une famille économique est quatre fois moindre (6,3 %) que celui des personnes seules (24,2 %), ces dernières vivant hors famille. Ce taux de faible revenu est davantage associé aux adultes de moins de 65 ans (10,9 %) qu'aux enfants de moins de 18 ans (8,8 %), à l'inverse de 2001.
- o Entre 1996 et 2007, le taux de faible revenu après impôt des personnes est passé de 11,4 % à 9,5 %. Ce sont principalement les enfants de moins de 18 ans qui bénéficient de la réduction, la baisse de leur taux se révélant de près de 3,7 points de pourcentage.

Régions et inégalités de revenu

- o En 2005, le revenu moyen avant impôt des familles de recensement avec enfants de tous âges, est de 75 153 \$.
- o Il est supérieur à la moyenne québécoise dans les régions des Laurentides (77 602 \$), de la Capitale-Nationale (79 346 \$) et de l'Outaouais (79 913 \$). Il dépasse le seuil de 80 000 \$ en Montérégie et à Laval. Il semble donc y avoir concentration des familles à l'aise dans certaines régions urbanisées, alors qu'ailleurs au Québec, le revenu moyen est plus faible. La Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (revenu moyen de 59 522 \$), et dans une moindre mesure le Bas-Saint-Laurent (64 113 \$), la Mauricie (65 109 \$) et le Centre-du-Québec (65 624 \$), ont les revenus moyens les moins élevés.
- o 7,7 % des familles biparentales québécoises disposent d'un revenu familial inférieur à 30 000 \$. La région de Montréal se démarque avec une proportion deux fois plus élevée, soit 14,5 % (17,2 % chez celles ayant un seul enfant). Comme près de six familles biparentales sur dix (59,2 %) qui l'habitent sont des familles immigrantes, mixtes ou formées de résidents non permanents, le lien entre cette réalité et le taux de faible revenu de la région apparaît évident.
- o Selon le territoire retenu, entre trois et cinq familles monoparentales sur dix sont à faible revenu (moins de 30 000 \$ par an). Les régions dites éloignées ou comportant une proportion plus élevée de personnes âgées et celles où l'on trouve des autochtones en comptent entre 42 et 48 % : Côte-Nord (48,4 %), Mauricie (47,3 %), Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (46,8 %), Nord-du-Québec (46,7 %), Saguenay—Lac-Saint-Jean (44,9 %), Abitibi-Témiscamingue (43,9 %), Bas-Saint-Laurent (42,9 %). Les taux du Centre-du-Québec (42,0 %) et de Montréal (42,7 %) sont légèrement plus bas. Il faut souligner, dans le cas de Montréal, que 43,1 % des familles monoparentales sont immigrantes ou formées de résidents non permanents.
- o La région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine compte la plus faible proportion de familles dont le revenu atteint 60 000 \$ ou plus par année. C'est le cas de 52,3 % des familles biparentales (65,9 % pour le Québec) et de 11,1 % des familles monoparentales (20,6 % pour l'ensemble du Québec).
- o Au chapitre du faible revenu (moins de 30 000 \$ par année), cette région arrive au second rang pour ce qui est des familles biparentales, et au troisième rang pour ce qui concerne les familles monoparentales. Elle est également celle où est enregistré le plus bas revenu annuel moyen disponible pour les familles biparentales (59 823 \$, comparativement à 71 850 \$ à l'échelle du Québec) et monoparentales (32 879 \$, comparativement à 38 040 \$ pour le Québec).
- o Par rapport aux régions de l'Outaouais, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie, qui occupent les hauts rangs de l'échelle de revenu disponible moyen pour les familles biparentales, environ 76 000 \$ annuellement, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine s'éloigne d'un peu plus de 16 000 \$, suivie par le Bas-Saint-Laurent (écart de 14 000 \$), le Centre-du Québec (écart de 12 000 \$) et la Mauricie (écart de 11 000 \$).
- o Du côté des familles monoparentales, l'écart entre le revenu moyen disponible dans les régions les plus favorisées et celui des régions moins favorisées est moindre, soit environ 9 000 \$ annuellement. Les régions de Laval, de l'Outaouais et de la Capitale-Nationale occupent le haut du pavé avec 40 000 à 42 000 \$

annuellement, tandis que la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine arrive bonne dernière (un peu moins de 33 000 \$), suivie de la Mauricie, de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay—Lac-Saint-Jean (écart de 7 000 à 8 000 \$ par rapport au revenu disponible moyen des familles des régions plus riches).

- o Les données mettent en évidence un écart important de revenu qui se traduit par une différence de revenu total moyen (avant impôt) de plus de 21 000 \$ annuellement entre les familles avec enfants de la Montérégie (plus fortunées) et celles de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (moins fortunées).

CHAPITRE 6

L'emploi du temps des familles et des personnes

Évolution 1986-2005 : activités professionnelles et domestiques

Voici quelques remarques sur le temps consacré aux activités professionnelles et domestiques déclaré par les répondants de l'Enquête sociale générale concernant la période 1986-2005 :

- o une augmentation des activités professionnelles du répondant masculin de 0,6 heure en moyenne, comparativement à 1,1 heure dans le cas des femmes;
- o une augmentation des activités domestiques du répondant masculin de 0,7 heure par jour, comparativement à une réduction de 0,2 heure par jour dans le cas des femmes.
- o quelle que soit l'année retenue, le ratio hommes-femmes ou femmes-hommes, quant au temps consacré aux activités productives, gravite autour de l'unité (1,0); on constate donc une grande similitude entre les deux sexes. Mais lorsque ce temps consacré aux activités productives se décline en temps consacré aux activités professionnelles et domestiques, le ratio femmes-hommes pour le travail domestique en 2005 (1,57) est presque équivalent à celui hommes-femmes pour le travail professionnel (1,61). Ces données renvoient clairement au « genre » de l'activité productive principale, la sphère professionnelle dans le cas des hommes, la sphère domestique dans le cas des femmes.

Travaux ménagers, soins aux enfants et soins aux personnes âgées : écarts entre les sexes quant au temps consacré à ces activités

En 2006, au Québec, l'investissement des femmes est toujours plus important que celui des hommes en matière d'heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, à offrir des soins aux enfants ou à faire des travaux ménagers. L'écart entre les sexes est le plus faible en matière de soins aux personnes âgées, et le plus important au chapitre des travaux ménagers.

- o La moitié des mères en couple ou seules (51,6 %) et le quart des pères en couple ou seuls (24,6 %) consacrent 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers.
- o Le tiers des pères (33,2 %) et près de la moitié des mères (49,1 %) consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants. Si on ne retient que la catégorie de 30 heures ou plus dévolues à ces soins, on trouve près du tiers des mères (32,3 %) et 16,7 % des pères.

Quelques évolutions survenues entre 2001 et 2006

- o On note une progression de l'implication des hommes, notamment des conjoints : ils consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants dans une proportion qui passe de 16,9 % (2001) à 18,2 % (2006). La proportion des femmes est demeurée identique, soit 28,2 %.
- o On remarque également une hausse de la proportion d'hommes consacrant du temps aux travaux ménagers, laquelle passe de 85,7 % à 87,2 % entre 2001 et 2006. La proportion de ceux qui y consacrent 15 heures ou plus par semaine est demeurée stable (21,9 % en 2001, 21,5 % en 2006), mais une baisse dans la catégorie 30 heures ou plus a eu lieu; chez les femmes, la proportion qui y consacre 15 heures ou plus a décliné, passant de 45,1 % en 2001 à 42,6 %, la baisse touchant en fait exclusivement la sous-catégorie 30 heures ou plus.

- o Une implication accrue des hommes et des femmes dans l'aide et les soins aux personnes âgées est survenue : la proportion des hommes qui y consacrent du temps est passée de 15,6 % à 16,6 % entre 2001 et 2006, alors que celle des femmes passait de 21,4 % à 22,3 % durant la même période.

De l'influence du sexe, de la situation matrimoniale et de l'âge des enfants

En matière de **tâches ménagères**, sans égard à l'activité des parents, l'âge de l'enfant semble beaucoup moins déterminant que le **sexe du parent** ou le fait que le **parent soit en couple ou non**.

- o C'est ainsi que, parmi les parents avec enfants de tous âges, 54 % des mères en couple, 45 % des mères seules, et de 25 à 26 % des pères en couple ou seuls consacrent 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers.
- o Sans égard à l'activité sur le marché du travail, le **fait d'être mariées plutôt qu'en union libre** fait en sorte qu'une plus grande proportion de mères consacrent 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers, soit 56,0 % des mères avec enfants de tous âges mariées contre 49,2 % de celles en union libre. Chez les hommes, ce facteur ne semble pas déterminant : 24,7 % des pères mariés et 24,1 % de ceux en union libre y consacrent ce nombre d'heures. Ce constat rejoint ceux déjà faits dans les études portant sur le travail ménager.

Lorsqu'il est question de la proportion de parents qui consacrent 15 heures ou plus aux **soins des enfants**, le **sexe du parent** et l'**âge de l'enfant** semblent des facteurs déterminants.

- o Lorsque l'enfant a entre 0 et 4 ans, plus de huit mères sur dix, en couple ou seules, consacrent 15 heures ou plus par semaine à ses soins, comparativement à un peu plus de six pères sur dix.
- o Lorsque les enfants ont entre 0 et 11 ans, c'est près de huit mères sur dix, en couple ou seules, qui consacrent 15 heures ou plus par semaine à leurs soins. Près des deux tiers des pères seuls (65,0 %) et un peu plus de la moitié des pères en couple (52,9 %) le font aussi.
- o Lorsque les enfants ont entre 0 et 17 ans, les deux tiers des mères seules ou en couple (autour de 66 %), la moitié des pères seuls (50,6 %) et 43,5 % des pères en couple consacrent 15 heures ou plus par semaine à leurs soins.

Quel que soit l'âge des enfants, et ce, sans égard à l'activité sur le marché du travail, il appert que la proportion de pères et de mères qui consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants est plus importante chez les parents en union libre, pères et mères, que chez ceux qui sont mariés; elle décline cependant avec la présence d'enfants plus âgés. Ainsi, par exemple :

- o 72,5 % des mères en union libre qui ont au moins un enfant mineur, consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants, comparativement à 61,1 % des mères mariées avec au moins un enfant mineur;
- o du côté des pères, les proportions respectives sont de 50,3 % pour ceux en union libre et de 38,6 % pour ceux qui sont mariés.

Activité sur le marché du travail et disparités entre les sexes

Les écarts entre les hommes et les femmes quant au temps consacré aux **travaux ménagers** sont-ils toujours de même nature, lorsque sont considérés, tout à la fois, l'activité et le régime de travail, la présence d'enfants de certains âges et la situation matrimoniale des personnes?

- o De façon générale, les hommes se concentrent davantage que les femmes dans les catégories inférieures de temps consacré aux travaux ménagers.
- o Pour les hommes comme pour les femmes, c'est moins la présence d'enfants que la **situation de travail** qui semble influencer en premier lieu le temps consacré aux **travaux ménagers**. La disponibilité associée au chômage et à l'inactivité se conjugue avec une proportion plus importante de personnes qui consacrent 15 heures ou plus par semaine à ces travaux. Comme une proportion plus grande de femmes est inactive (par choix ou non), il en résulte une disponibilité pour les travaux ménagers nécessairement plus importante que pour les hommes, davantage impliqués dans la sphère professionnelle.

- o Quelle que soit la **situation matrimoniale ou familiale**, ou la situation par rapport au travail, entre **19 et 28 % des conjoints avec ou sans enfants ou des pères seuls** consacrent 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers. À situation matrimoniale équivalente, cette proportion augmente chez les hommes travaillant à temps partiel, chez les chômeurs et chez les inactifs.
- o Quelle que soit la **situation matrimoniale ou familiale**, ou la situation par rapport au travail, c'est entre **30 et 55 % des conjointes avec ou sans enfants ou des mères seules** qui consacrent 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers. À situation matrimoniale équivalente, cette proportion tend à augmenter chez les femmes travaillant à temps partiel, chez les chômeuses et chez les inactives.
- o Une proportion un peu plus élevée de **femmes mariées que de femmes en union libre** (avec ou sans enfants, avec enfants de moins de 5 ans ou mineurs) consacrent 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers. Cette relation demeure, quels que soient l'activité et le régime de travail de la mère.

Comme pour les travaux ménagers, le fait de **travailler** à temps partiel, d'être en chômage ou inactif plutôt que de travailler à temps plein amène généralement les parents (surtout les femmes) à consacrer 15 heures ou plus par semaine aux **soins des enfants**, qu'il s'agisse de conjoints ou de parents seuls.

- o À situations familiale, matrimoniale et de travail comparables pour les hommes et les femmes, ces dernières sont proportionnellement toujours beaucoup plus nombreuses à accorder 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants. Une plus grande égalité entre les sexes est observée chez les parents seuls en premier lieu (quoique peu nombreux), chez les parents en union libre en second lieu, et en troisième lieu chez les conjoints mariés qui travaillent à temps plein et ont un enfant de moins de 5 ans, soit les plus jeunes parents de ces catégories.

En outre :

- o au moins huit **mères** en couple sur dix, mariées ou en union libre, avec un enfant de moins de 5 ans, consacrent 15 heures ou plus par semaine aux **soins des enfants**. Cette proportion grimpe à neuf sur dix chez les femmes ne travaillant pas à temps plein, à un moment de vie où la proportion de très jeunes enfants est plus importante;
- o chez les **pères** en couple avec enfants de moins de 5 ans, environ six sur dix consacrent 15 heures ou plus par semaine aux **soins des enfants**; mais près de sept pères en union libre sur dix le font. Comme les parents d'enfants de moins de 5 ans en union libre sont plus jeunes que les parents mariés avec enfants du même âge, il est possible que la présence de très jeunes enfants ou de poupons soit plus fréquente et influe partiellement sur le temps consacré aux soins;
- o une proportion plus importante de **pères seuls** que de **pères en couple** travaillant à temps plein et avec enfants de moins de 5 ans, consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants.

Homogamie des couples et travaux ménagers au sein du couple parental

Au Québec, en 2006, au regard du cadre de référence retenu en matière de comparabilité des situations, il appert que, quelle que soit la configuration du couple relativement à l'activité sur le marché du travail, les conjoints consacrent un temps relativement semblable aux **travaux ménagers** dans un peu moins de la moitié des familles biparentales avec au moins un enfant mineur (45,3 %). L'âge de l'enfant n'entre pas véritablement en cause.

- o Dans les familles biparentales avec au moins un enfant mineur, la conjointe consacre près de neuf fois plus souvent (49,2 % des cas) du temps à ces travaux que le conjoint (5,6 %), et ce, quel que soit l'âge de l'enfant.

Comme l'organisation du travail se traduit par une disponibilité plus ou moins grande pour les activités domestiques selon que l'un ou l'autre travaille à temps partiel, est inactif ou en chômage, il importe aussi de vérifier si ce constat s'observe toujours lorsque l'activité est la même, ou de voir dans quelle mesure les conjoints consacrent un temps similaire aux travaux ménagers.

- o Dans les familles avec au moins un enfant mineur dont les **deux conjoints travaillent à temps plein**, 57,4 % consacrent un temps similaire aux travaux ménagers; une implication semblable survient dans 60,5 % des couples avec enfants de 0 à 4 ans. Dans les cas où le partage est inégal, il est six à sept fois plus fréquent que la conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux travaux ménagers, plutôt que l'inverse.
- o Lorsque les **deux conjoints travaillent à temps partiel**, ils consacrent un temps relativement similaire aux travaux ménagers dans environ la moitié des familles avec au moins un enfant mineur (50,7 % dans les familles avec enfants de 0 à 17 ans et 52,9 % lorsque l'enfant a entre 0 et 4 ans). Quand l'investissement n'est pas similaire, ce sont de trois à cinq fois plus souvent les conjointes que les conjoints qui consacrent relativement plus de temps aux travaux ménagers.
- o Lorsque les **deux conjoints sont en chômage ou inactifs**, la proportion de familles avec au moins un enfant mineur où les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux travaux ménagers tombe à 44,9 %. La proportion de familles où la conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux travaux ménagers est aussi huit à neuf fois plus élevée que l'inverse, selon la catégorie d'âge de l'enfant.

Le chômage ou l'inactivité et, dans une moindre mesure, le travail à temps partiel, semblent être les facteurs les plus susceptibles d'augmenter la proportion de familles où les conjoints consacrent 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers, et ce, de façon plus prononcée pour la conjointe. Ainsi, dans les familles avec au moins un **enfant mineur** :

- o quand les **deux conjoints travaillent à temps plein**, ce qui est le cas de près de la moitié des familles avec au moins un enfant mineur, le conjoint consacre 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers dans près du quart des familles (24,3 %); la conjointe en fait autant dans un peu plus de 40 % des familles;
- o quand les **deux conjoints travaillent à temps partiel**, le conjoint consacre 15 heures ou plus à ces travaux dans 30,1 % des couples ou familles, et la conjointe fait de même dans près de la moitié des couples ou familles (49,8 %);
- o quand les **deux conjoints sont en chômage ou inactifs**, le conjoint consacre 15 heures ou plus aux travaux ménagers dans près du tiers des couples ou familles (32,4 %), comparativement à 61,3 % pour la conjointe.

Homogamie des couples et soins des enfants au sein du couple parental

Dans 55,3 % des familles comptant au moins un enfant mineur, les conjoints consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants (c'est 45,3 % pour les travaux ménagers).

Qu'en est-il lorsque les conjoints connaissent une même situation de travail?

- o Lorsque les deux conjoints travaillent à temps plein, ce qui est le cas de 48,5 % des familles avec au moins un enfant mineur, les deux tiers (66,5 %) des conjoints consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants, ce qui en fait la catégorie la moins inégalitaire. Dans l'autre tiers de ces familles, la conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux soins des enfants.
- o Lorsque la conjointe travaille à temps plein et le conjoint à temps partiel ou qu'il est en chômage ou inactif, les deux conjoints consacrent un temps relativement similaire aux soins des enfants dans un peu moins des deux tiers des familles (65,4 % et 63,3 %, respectivement).

Par rapport au volet des travaux ménagers, ces données mettent en évidence que, dans une proportion plus grande de familles, les pères et les mères consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants. L'âge de l'enfant est ici capital. Mais là encore, les couples sont plus hétérogènes qu'homogènes, d'où la présence d'une inégalité, quelle que soit la situation de travail des conjoints.

- o La part des familles ayant au moins un enfant mineur où les deux parents consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants est de 42,1 %. Elle atteint près de 60 % lorsque l'enfant a entre 0 et 4 ans, mais baisse à 19,0 % lorsque l'enfant a entre 12 et 17 ans.
- o Dans les familles avec enfants de 0 à 4 ans, au moins huit conjointes sur dix consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants. Entre cinq et six conjoints sur dix font de même.

- o Quand la conjointe est en chômage ou inactive et que le conjoint travaille à temps plein, il consacre 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants dans 48,0 % des cas lorsque l'enfant a entre 0 et 4 ans, 33,8 % lorsque l'enfant a entre 5 et 11 ans, et 17,6 % lorsqu'il a entre 12 et 17 ans.
- o Quand c'est la femme qui travaille à temps plein et que le conjoint est en chômage ou inactif, ce dernier consacre 15 heures ou plus aux soins des enfants dans une proportion qui se rapproche de celle de la conjointe, mais sans jamais l'égaliser.

CHAPITRE 7

Les conditions de vie

7.1 Le logement

Propriétaires ou locataires?

- o En 2006, 60,2 % des ménages québécois sont propriétaires du logement dans lequel ils habitent (71,1 % en Ontario et 68,7 % au Canada).
- o Le fait de vivre ou non dans une famille apparaît déterminant quant au mode d'occupation du logement. Ainsi, 72,6 % des ménages familiaux sont propriétaires, soit le double de la proportion observée au sein des ménages non familiaux (36,3 %), qui représentent cependant plus du tiers des ménages (34,3 %).
- o Au début de la vie adulte, la location est très répandue : plus de sept ménages familiaux sur dix dont le plus jeune parent est âgé de moins de 25 ans résident dans un logement loué. La propension à louer diminue au profit de la propriété à mesure que le parent seul ou les conjoints avancent en âge. Un sommet est atteint chez les 55-64 ans, 82,3 % d'entre eux étant propriétaires de leur logement. Passé cet âge, une tendance inverse s'amorce : lorsque le plus jeune des conjoints ou le parent seul atteint 85 ans ou plus, plus d'un ménage unifamilial sur trois occupe un logement loué (36,3 %).

Part du revenu consacrée au logement : inégalités observées

Les dépenses consacrées au logement, lorsqu'elles sont mises en relation avec le revenu, constituent un indicateur de la santé économique des ménages. Dans cette optique, le seuil de 30 % est considéré comme critique et, une fois dépassé, témoigne généralement d'une difficulté plus ou moins grande à assumer les coûts relatifs au logement, à tout le moins pour les ménages n'ayant pas des revenus élevés.

En 2006, au Québec, environ une famille sur dix consacre 30 % ou plus de son revenu au logement.

- o Cependant, une proportion beaucoup plus grande de familles monoparentales (25,2 %) que de couples avec enfants (10,5 %) sont touchées par cette situation.
- o On observe des disparités importantes chez les familles monoparentales, 27,5 % des mères seules consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement, comparativement à 17,2 % des pères seuls.
- o Les familles de trois enfants ou plus, formées d'un couple ou dirigées par une mère seule, sont proportionnellement plus nombreuses que celles dirigées par un père seul à consacrer 30 % ou plus de leur revenu au logement.

La proportion de familles dont le **taux d'effort est de 30 % ou plus**, en matière de revenu consacré au logement :

- o se révèle de 21,3 % pour celles formées d'un couple avec enfants dont le plus jeune des conjoints a moins de 25 ans et de 19,9 % chez les couples sans enfant dont le plus jeune des conjoints a 85 ans ou plus;
- o atteint 47,7 % chez les familles monoparentales dirigées par une mère seule de moins de 25 ans et 40,2 % quand les mères seules ont entre 25 et 34 ans; il s'agit de seuils inégaux chez les couples ou dans l'ensemble des autres familles, quel que soit l'âge des personnes;
- o touche un père seul sur quatre entre les âges de 25 et de 44 ans.

- o Si l'on observe des disparités régionales sur le plan de l'accessibilité financière du logement dans les régions administratives du Québec, la région de Montréal se distingue particulièrement. C'est là que l'on trouve la plus grande proportion de familles consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement, soit plus d'une famille avec enfants mineurs sur quatre (26,9 %), comparativement à 16,3 % pour l'ensemble du Québec. Cette proportion est de deux sur cinq dans les familles monoparentales montréalaises avec enfants de 0 à 17 ans (39,7 %).

7.2 Le transport entre le domicile et le lieu de travail

Mode de transport privilégié par les personnes vivant dans les familles

- o En 2006, 80,8 % des personnes comptent sur la voiture pour leurs déplacements. En très grande majorité, elles l'utilisent en tant que conducteurs plutôt que comme covoitureurs.
- o La proportion de personnes qui recourent au transport en commun est de 11,3 % chez celles vivant dans les familles, et elle atteint 19,6 % chez les personnes hors famille (souvent des personnes seules).
- o Les déplacements à pied, moins fréquents, sont pratiqués par 5,9 % des personnes vivant dans des familles, mais par une personne sur dix (10,1 %) vivant hors famille.

Différences entre les sexes

- o Les femmes vivant dans une famille conduisent moins fréquemment une voiture, un camion ou une fourgonnette que les hommes dans la même situation (69,0 % contre 80,0 %), mais on les trouve proportionnellement plus nombreuses à prendre la place du passager (8,1 % contre 4,2 %).
- o Elles sont aussi plus nombreuses que les hommes à utiliser le transport en commun et à se déplacer à pied (21,4 %, comparativement à 13,2 % des hommes).
- o Plus d'une femme sur trois (34,6 %) qui ne vit pas dans une famille a recours au transport en commun ou à la marche, comparativement à un homme sur quatre (25,7 %).

Évolution au fil de la vie

Au Québec, en 2006, le passage de la jeunesse à la vie adulte se conjugue avec une utilisation accrue de la voiture (comme conducteur ou passager), pour les personnes vivant dans les familles comme pour celles qui n'y vivent pas (ex. : personnes seules). L'arrivée à 65 ans marque le début d'un déclin à cet égard.

Les données mettent en relief ces réalités, d'ampleur différente chez les hommes et les femmes :

- o Entre 15 et 29 ans, 27,7 % des jeunes vivant dans une famille (24,5 % des hommes, 30,8 % des femmes) utilisent le transport en commun ou la bicyclette, ou recourent à la marche, entre le domicile et le lieu de travail.
 - Ce pourcentage grimpe à 42,7 % (38,6 % des hommes, 47,6 % des femmes) pour les jeunes du même âge qui ne vivent pas dans une famille (74 130 sur 173 550).
- o Quelque 15,1 % des personnes de 65 ans ou plus en emploi et vivant dans une famille marchent ou utilisent le transport en commun entre le domicile et le travail (11,8 % des hommes, 25,6 % des femmes).
 - Cette proportion atteint 28,8 % chez les personnes âgées ne vivant pas dans une famille (24,6 % des hommes, 33,0 % des femmes).

7.3 Les dépenses, les avoirs et les dettes des ménages

Postes principaux de dépenses des ménages (2007)

Quelle que soit la configuration familiale, et à l'exclusion des impôts personnels, le logement, le transport et l'alimentation constituent les dépenses les plus importantes des ménages québécois.

- o Ces trois postes accaparent la moitié du budget (49,3 %) des familles monoparentales et 47,7 % de celui des personnes seules (44,1 % pour l'ensemble des ménages québécois).
- o Ce sont les personnes seules qui consacrent la proportion la plus élevée de leurs dépenses au logement (24,2 %), ces dernières réservant également la plus faible part aux loisirs (4,6 %).
- o Les couples avec enfants consacrent une plus grande part de leur revenu aux impôts personnels (23,4 %) que les autres catégories de ménages (20,2 % pour l'ensemble, y compris les couples avec enfants), à l'assurance individuelle et aux cotisations de retraite (7,1 %, comparativement à 6,3 % pour l'ensemble).

Certains avoirs

- o En 2005, deux avoirs se démarquent parmi ceux détenus par les unités familiales : les véhicules, que sept unités sur dix (69,6 %) possèdent, et la résidence principale, que plus d'une unité familiale sur deux (53,8 %) détient.
- o Presque deux fois moins de ménages à faible revenu que les autres ménages disposent d'un téléphone cellulaire, d'un ordinateur personnel, d'Internet et d'un appareil de climatisation.

Endettement et faillites

- o Près de sept unités familiales sur dix (68,9 %) ont des dettes en 2005 (65,0 % en 1999).
 - La dette la plus importante est liée aux hypothèques et touche le tiers (32,6 %) des unités familiales.
 - La dette pour prêts automobiles, observée chez trois unités familiales sur dix (27,3 %), est la seconde en importance.
 - Une unité familiale sur cinq (20,1 %) a une dette moyenne sur la marge de crédit d'un peu plus de 11 000 \$; tant par la proportion d'unités concernées que par les montants moyens et médians en cause, l'augmentation à ce chapitre entre 1999 et 2005 apparaît significative.
- o Entre 2007 et 2008, les faillites personnelles ont augmenté de 13,0 %. La hausse n'a jamais dépassé 4,0 % annuellement entre 2004 et 2007.

7.4 Utilisation d'Internet

- o La moitié des ménages étaient branchés à Internet en 2004. Quelque trois ans plus tard, près des deux tiers des ménages québécois (64 %) le sont. Toutefois, le taux de branchement du Québec accuse toujours un retard sur celui du Canada (73 %).
- o Près des deux tiers des utilisateurs québécois (65 %) recourent à Internet au moins une fois par jour, le plus souvent au domicile.
 - Une personne de 65 ans et plus sur cinq (21,4 %) utilise Internet à son domicile.
 - C'est le cas d'environ huit jeunes de moins de 35 ans sur dix.
- o Selon une enquête récente menée auprès des jeunes québécois, le tiers des 12-24 ans passent 21 heures ou plus par semaine sur le Web, cette proportion atteignant 40 % chez les 18-24 ans. La durée moyenne d'utilisation par semaine se chiffre à 19 heures.
- o Au moins huit jeunes sur dix ont un lecteur MP3. De plus, 73 % des 18-24 ans et 39 % des 12-17 ans possèdent un téléphone cellulaire. Près de six jeunes sur dix ayant entre 18 et 24 ans (58 %) disposent d'un ordinateur portable.

CHAPITRE 8

Les limitations d'activités

Il est question ici de la proportion de la population ou d'un groupe d'âge donné qui perçoit être affectée, dans sa vie quotidienne, d'une limitation d'activités.

- o Au Québec, en 2006, un peu moins de neuf personnes sur dix, tous âges confondus, déclarent ne jamais souffrir de limitations de leurs activités de la vie quotidienne.
- o Ces dernières sont peu fréquentes chez les personnes de moins de 45 ans; cependant, elles sont deux fois plus nombreuses chez les 45-64 ans que chez les 15-44 ans et 2,5 fois plus fréquentes chez les 65 ans ou plus que chez les 45-64 ans.
- o Les personnes hors famille déclarent davantage avoir des limitations d'activités que les autres. Mais cela peut être dû à un effet d'âge, cette population comptant 62,3 % de personnes de 45 ans ou plus, contre 38,1 % pour ce qui est des personnes vivant dans une famille.
- o Plus de femmes que d'hommes déclarent connaître des limitations dans les activités de la vie quotidienne. Une partie de cet écart s'explique par le nombre plus important de femmes d'un grand âge et par le fait que les incapacités augmentent avec l'avancement en âge. Toutefois, des limitations d'activités sont plus fréquemment déclarées pour les garçons de 14 ans et moins que pour les filles du même âge.